



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'école Langevin-Saint-Jean tenue le mercredi 11 septembre 2024, à 19 h 40, à la salle des dineurs de l'école Langevin en présence et en virtuel.

Étaient présents :

- Émilie Ringuet, parent
- Guillaume Paradis, parent
- Josianne Désilets, parent
- Éric Lepage, parent
- Annick Dubé, enseignante
- Louis-Philippe Carrier, enseignant
- Myriam Boucher, direction
- Myriam Desjardins, direction adjointe
- Elisabeth Naud
- Alexis Gagné-Pelletier
- Dominique Lavoie
- Laurie Samson, enseignante
- Maxime Therrien
- Alexandre Charest
- Mélanie Lapointe
- Nadia Poirier
- Jean-François Rioux
- Mylène Vézina
- Sarah Toulouse
- Élyse Lussier
- Ivan Provost
- Isabelle Vachon
- Vincent Caron
- Yannick Michaud, membre de la communauté

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET MOT DE BIENVENUE

Monsieur Éric Lepage ouvre l'assemblée générale et souhaite la bienvenue aux participants présents.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Madame Myriam Desjardins se porte volontaire pour la prise de notes pour cette rencontre.

3. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION 2024-2025

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Éric Lepage fait la lecture de l'ordre du jour.

2024-09-11-01

Il est proposé qu'après le point 9 d'avoir une période de questions pour terminer l'assemblée. Par la suite, le conseil débutera le conseil d'établissement. Il est unanimement résolu.

2024-09-11-02

Il est proposé par M. Alexandre Charest, appuyé par M^{me} Sarah Toulouse à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 SEPTEMBRE 2023

Monsieur Éric Lepage fait la lecture du document.

2024-09-11-03

Il est proposé par M^{me} Annick Dubé, appuyé par M. Guillaume Paradis à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

6. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2023-2024

6.1 MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Éric Lepage fait la lecture du mot du président. Madame Myriam Boucher fait la présentation du rapport annuel.



2024-09-11-04

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Carrier et appuyé par madame Mylène Vézina à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2023-2024.

7. RÔLE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

7.1 COMPOSITION

Madame Myriam Boucher mentionne la composition du conseil d'établissement. Elle spécifie qu'au niveau des membres du personnel de soutien et professionnel, elle tentera de trouver une solution pour ce poste. Elle nomme qu'il serait peut-être possible d'avoir un enseignant de plus.

7.2 FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :

Madame Myriam Boucher présente les rôles, fonctions et responsabilités du conseil d'établissement. Elle mentionne qu'il est important d'être sur le conseil d'établissement pour l'intérêt de tous les élèves.

Certains membres partagent leurs expériences des dernières années sur le conseil d'établissement.

7.3 FORMATION

Madame Boucher précise qu'il y a des formations obligatoires à faire (17 des capsules et 28 fiches thématiques). Selon les sujets traités lors des rencontres du conseil d'établissement, nous envoyons les fiches thématiques en lien avec le sujet discuté.

8. REMERCIEMENTS AUX PERSONNES QUI TERMINENT LEUR MANDAT

Monsieur Éric Lepage nomme et remercie les personnes qui terminent leur mandat.

9. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

9.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

2024-09-11-05

Madame Sarah Toulouse propose monsieur Éric Lepage. Monsieur Lepage accepte ce mandat.

9.2 NOMINATION D'UN SCRUTATEUR OU D'UNE SCRUTATRICE ET PROCÉDURES POUR LES VOTES

2024-09-11-06

Madame Sarah Toulouse propose madame Myriam Desjardins. Émilie Ringuet se propose également.

9.3 OUVERTURE DES MISES EN CANDIDATURE :

2024-09-11-07

Monsieur Éric Lepage explique le fonctionnement pour les élections. Mme Myriam Boucher ouvre la période de mise en candidatures en mentionnant qu'il y a 3 postes d'une durée de 2 ans et un poste pour un mandat d'an.

Madame Mélanie Lapointe propose l'ouverture des mises en candidature.

Madame Émilie Ringuet propose madame Josiane Désilets.

Monsieur Guillaume Paradis se propose.

Madame Josiane Désilets propose, monsieur Alexandre Charest.

Monsieur Maxime Therrien propose madame Sarah Toulouse.

Madame Sarah Toulouse propose monsieur Maxime Therrien.

Monsieur Maxime Therrien propose madame Élyse Lussier.

Madame Nadia Poirier propose la fermeture des mises en candidature.



Madame Élyse Lussier accepte.

Madame Sarah Toulouse accepte.

Monsieur Alexandre Charest accepte.

Monsieur Guillaume Paradis accepte.

Monsieur Maxime Therrien accepte.

Madame Josiane Désilets accepte.

Monsieur Éric Lepage met fin à la période de candidature.

9.4 ÉLECTION (4 POSTES DE PARENTS EN ÉLECTION POUR UN MANDAT DE 2 ANS, DONT UN POUR UN MANDANT D'UN AN)

Mandats d'un an:

Mesdames Sarah Toulouse et Élyse Lussier.

Mandats de 2 ans:

Messieurs Maxime Therrien, Guillaume Paradis et Alexandre Charest et madame Josiane Désilets.

Monsieur Guillaume Paradis propose madame Mélanie Lapointe comme parent substitut.

9.5 REPRÉSENTANT ET SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Myriam Boucher demande si des parents sont intéressés par le poste de représentant de notre école sur ce comité. Après discussion, monsieur Jean-François Rioux se propose pour être le représentant sur le comité de parent. Monsieur Éric Lepage agira à titre de substitut.

10. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Myriam Boucher indique que la 1^{re} séance du conseil d'établissement aura lieu immédiatement après l'assemblée générale, ce mercredi 11 septembre 2024 à 20 h 30 à la salle des dineurs de l'école Langevin.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Myriam Boucher répond à quelques questions.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M^{me} Sarah Toulouse, appuyé à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 34.

2024-09-11-08

2024-09-11-09

Myriam Desjardins
Secrétaire d'assemblée